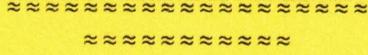


S O T T E V I L L E



C O M P T E - R E N D U



A N N E E 1 9 9 1



Voici, comme chaque année le compte-rendu des activités de la Commune et de celles des associations en 1991 et les projets pour 1992.

TRAVAUX

La chasse des Pipets qui avait été élargie en 1990 a été empierrée. Au Hameau Salley, le ruisseau bordant le chemin qui mène chez Monsieur Maurice LEJÜEZ a été busé sur 65 m et la route élargie de bout en bout. Le chemin qui dessert la maison de Monsieur Pascal Lecarpentier a été élargi et goudronné entièrement. Au Hameau Pasquier, le virage a été agrandi et le caniveau prolongé en amont. Au Hameau de la Lande, un drain et un puisard ont été réalisés pour récupérer les eaux pluviales. Au pont du Buisson, les accotements ont été empierrés. Depuis quelques années, la Commune a pris à sa charge le débroussaillage des chasses, les exploitants sont donc tenus d'élaguer en hauteur pour faciliter le passage des engins. La commission des travaux fera une visite pour prévoir les besoins en empièrrement. Elle en profitera pour vérifier si l'élagage a été fait correctement, dans le cas contraire, elle avertira les riverains qui auraient été négligents. On prévoit l'élargissement d'un chemin d'accès à 2 parcelles en construction et à construire à Maticat. Ces travaux font partie du programme de voirie proposés au District pour 1992.

BUDGET

Le budget primitif varie peu d'une année à l'autre, l'essentiel de nos ressources provenant des dotations de l'état.

Il s'élève à :

- 392 000 en section de fonctionnement,
- 65 087 en section d'investissement.

Les principaux postes qui composent les dépenses de FONCTIONNEMENT sont les suivants :

- dépenses obligatoires : personnel et charges,
contingent d'aide sociale, électricité,
frais de gestion 235 050
- Travaux d'entretien 40 000

En INVESTISSEMENT, le montant important des travaux engagés à l'église (estimation approximative 500 000 F) englobe la quasi-totalité du budget supplémentaire. Cette volonté de restaurer correctement l'église nous oblige à gérer au plus précis l'ensemble de nos dépenses afin de dégager un auto-financement suffisant qui, grâce aux larges subventions obtenues (environ 300 000 F) nous permettra de réaliser ces travaux sans emprunt et sans modification de nos taux d'imposition.

Vous trouverez en annexe un tableau vous permettant de comparer les taux des taxes dans les 15 communes du canton, un tableau de la répartition du produit des impôts locaux (la commune de Sotteville étant reprise sur la 1ère ligne).

EGLISE

Les travaux sont en bonne voie, le rétable a été restauré et remonté. Dans le chœur, les planchers, les bancs et la porte du clocher sont remplacés par des neufs.

Les bancs de la nef ont été démontés et sont actuellement en réfection. L'entreprise de maçonnerie travaille à la réalisation des enduits de la nef ainsi qu'au béton pour permettre la pose de planchers neufs. En démontant le plancher, on a eu l'heureuse surprise de trouver un beau socle rond, en maçonnerie, sous les fonts baptismaux, ainsi qu'une pierre tombale en schiste gravée et en partie effacée.

Le conservateur des monuments historiques en a été avisé et doit venir prochainement nous conseiller pour bien mettre ces éléments en valeur. Il reste là polychromie du rétable, la repose du tableau central, la peinture de la voûte de la nef, la pose des planchers, des bancs ainsi que la remise en état des fonts baptismaux et quelques travaux d'électricité. Mis à part la peinture du rétable nous pensons que l'ensemble des travaux seront terminés pour Pâques.

Dans le cimetière, une partie des allées a été gravillonnée le reste le sera à la fin des travaux.

ECOLE

A partir d'une réflexion sur l'évolution démographique de notre région, sur les conditions les plus favorables à l'enseignement des enfants en campagne ainsi que sur une gestion plus rationnelle des équipements scolaires, plusieurs rencontres entre les conseils municipaux, les parents d'élèves et l'inspection académique ont eu lieu. Les Communes de St Christophe, Benoistville et Sotteville ont décidé de faire un regroupement pédagogique concentré à Sotteville.

La 1ère année a été trop courte pour réaliser l'ensemble des travaux nécessaires. Une cantine a été construite qui fait actuellement fonction de maternelle en attendant la construction de 4 classes, d'un plateau scolaire et la transformation des 2 classes actuelles en maternelle. Ces travaux sont financés à 100 % par le District qui fait le maximum pour l'éducation et la formation des jeunes, le terrain étant mis à disposition par la Commune.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a ouvert ses portes au printemps dernier, animée par une équipe de bénévoles dont certains ont suivi des stages de formation de plusieurs jours.

Un sondage préliminaire avait été effectué et avait obtenu 67 réponses positives, actuellement, le nombre des personnes inscrites est supérieur aux prévisions.

L'ensemble de la réalisation a coûté 27 000 F : le ministère de la culture a donné une subvention de 17 500 F, la M.S.A. 5 000 F, la Jeunesse et les Sports 1 800 F et 2 000 F du Comité de Loisirs de Sotteville. En outre, le Conseil Général a accordé une subvention sous forme de prêt de mobilier par l'intermédiaire de la B.C.P. pour l'équipement de la bibliothèque. Au vu de ces quelques éléments, cette réalisation, finalement peu onéreuse, semble répondre à un réel besoin.

Nous vous rappelons qu'un container à verres est à votre disposition et nous vous incitons à l'utiliser au maximum de façon à éviter de retrouver du verre en grande quantité dans les poubelles. Vous ferez, en plus, une bonne action puisque le produit de la récupération est versé à la recherche contre le cancer.

Les permanences à la mairie ont lieu le :

MERCREDI de 15 H à 18 H et le SAMEDI de 10 H à 12 H.

T A U X 1 9 9 1

	Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe Profes- sionnelle
Les Pieux	3,65	6,89	17,12	4,34
Benoistville	3,74	7,36	9,01	7,20
Bricqueboscq	1,49	4,98	9,26	4,12
Flamanville	2,02	6,20	12,14	2,20
Grosville	2,13	3,92	7,94	2,66
Héauville	0,63	1,41	3,87	9,48
Helleville	3,26	6,95	14,79	6,95
Pierreville	2,29	5,19	13,07	5,51
Le Rozel	3,88	5,50	15,10	7,08
St Christophe du Foc	2,79	6,76	14,62	0
St Germain Le Gaillard	2,79	5,40	12,84	6,21
Siouville	2,45	6,64	14,64	3,07
Sotteville	2,26	5,64	12,96	4,84
Tréauville	2,37	4,68	7,80	9,43
Surtainville	4,43	7,56	15,96	4,53
District				
Département	6,23	10,53	24,09	5,82
Région				

RENSEIGNEMENTS EXTRAITS DES RÔLES DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX
I - TAXES PRINCIPALES comprises dans les rôles généraux de 1991

IMPOSITIONS PERÇUES AU PROFIT	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	TAXE PROFESSIONNELLE	TOTAL colonnes 1 à 4
	1	2	3	4	5
• DE LA COMMUNE					
1 - Taux nets	2,26	5,64	12,96	4,84	»
2 - Produits nets	13 297	14 973	36 714	890	65 874
• DES SYNDICATS ET DISTRICT SANS FISCALITÉ PROPRE					
3 - Taux nets					»
4 - Produits nets					»
• DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE; DU DISTRICT A FISC. PROPRE; DU SYNDICAT D'AGGL. NOUVELLE*					
5 - Taux nets	4,7	10,98	20,6	5,97	»
6 - Montants réels nets	27 652	29 142	58 353	1 098	116 245
• DU DÉPARTEMENT					
7 - Taux nets	6,23	10,53	24,09	5,82	»
8 - Montants réels nets	36 659	27 953	68 237	1 068	133 917
• DE LA RÉGION (y compris TSE Ile-de-France)					
9 Taux nets	1,49	2,76	3,72	1,52	»
10 - Montants réels nets	6 004	7 330	10 536	279	24 149
• DU FONDS DÉPARTEMENTAL de péréquation de la taxe professionnelle					
11 - Produits versés au fonds	»	»	»	»	»
12 - Total des lignes 2, 4, 6, 8, 10 et 11	83 612	79 398	173 840	3 335	340 185

Société de Chasse FCM 77 SOTTEVILLE - SAINT CHRISTOPHE-DU-FOC.

Le bureau se compose :

Président : SAILLARD Yves
Vice-Président : MOCQUET Charles
Secrétaire : LECARPENTIER Pascal
Trésorier : COURTOIS David
Membres : LETABLIER Noël, BUHOT Bernard, CAUVIN Paul, LEFLAMBE
: André, MOCQUET Paul, LAHAYE Michel, LECARPENTIER
: Philippe.

Membres responsables des lâchers : LEFLAMBE André, BUHOT Bernard

Membres responsables des destructions des nuisibles : LECARPENTIER

Pascal, LECARPENTIER Philippe, MOCQUET Charles.

L'Inter-Sottevillaise remercie le conseil municipal de sa subvention et les propriétaires de leur confiance à notre association malgré quelques difficultés avec certains chasseurs un peu négligents.

En août l'association a organisé son ball trap qui a remporté un vif succès sur le terrain mis à notre disposition par Monsieur Paul LEMIERE et le prêt du matériel du comité des fêtes.

La société poursuit son effort de gestion par le repèuplement et le PMA, Faisan, Perdrix qui devront être plus intensifs dans les années à-venir sur les lièvres.

Un rebouchage des brèches a eu lieu en janvier.

La société a procédé à :

- 1 déterrage,
- 2 battues.

Elle organisera une battue le 23 février.

A ce jour il a été capturé :

- 9 renardeaux, 2 renards, 4 fouines, 52 corbeaux.

La société a lâché :

- 20 lièvres,
- 190 faisans,
- 120 perdrix.

L'AIGRS : Association Intercommunale de Gestion du Restaurant Scolaire
Sotteville et Saint Christophe du Foc

L'AIGRS a pour but de gérer le restaurant scolaire du regroupement pédagogique de St Christophe du Foc, Benoistville et Sotteville. Il s'agit d'une association, Loi 1901, à but non lucratif. Lors de son assemblée générale de septembre 1991, neuf membres ont été élus : Blandine LEGROS, Bruno GUIFFARD, Nelly BUTEL, Noël LETABLIER, Claude MANTECA, Evelyne BATAILLE, Claude ROMY, Patricia ROULLAND et Brigitte DUPRAT.

Le bureau a été composé comme suit :

- Présidente : Brigitte DUPRAT
- Vice-Présidents : Noël LETABLIER et Blandine LEGROS
- Trésorier : Bruno GUIFFARD
- Secrétaire et trésorière adjointe : Patricia ROULLAND.

Cependant, ce bureau a dû être modifié en janvier 92 suite à la démission de Bruno GUIFFARD. Ce dernier a été remplacé par Patricia ROULLAND.

Pour cette année 91-92, 60 repas sont servis par jour, aux enfants âgés de 3 à 7 ans (de l'école maternelle au CE1). Ces repas, préparés par la cantine de la Forgette aux Pieux, arrivent en liaison chaude à la salle communale de Sotteville.

Les enfants étant encore petits, le personnel est composé de 4 personnes Catherine Lerat assure le transport et le service des repas. Jocelyne Devots, Marie-Noëlle Moquet et Marie-Christine Leflambe sont employées (sous contrat emploi solidarité rémunérés par l'état) pour le service, le ménage et la vaisselle.

Les dépenses de l'association se composent essentiellement du paiement des repas à la cantine des Pieux et du salaire de Catherine Lerat. Pour subvenir à ces dépenses, l'AIGRS facture les repas servis 14 F aux familles et reçoit des subventions des communes.

L'association a participé au Noël des enfants en leur offrant un goûter et des friandises.

L'année scolaire prochaine s'annonce importante puisqu'elle verra l'installation de la cantine dans le nouveau bâtiment avec environ 100 repas à sévir !

Merci à Madame Thérache pour les remplacements effectués.

L'ASSOCIATION DE LOISIRS

Les Sottevillais boudent le comité des fêtes et les activités proposées par celui-ci.

Pourquoi ? La question reste posée l'assemblée générale du 5 novembre 1991 n'a pas apporté de réponse.

Les Uns suggéraient de mettre en sommeil le comité des fêtes, les autres (un peu plus nombreux) pensaient qu'il fallait malgré tout maintenir certaines activités tout en annulant la kermesse qui n'a pas rencontré beaucoup de succès l'an dernier.

Les illuminations de Noël ont été maintenues vous avez pu vous en rendre compte et de plus en plus de Sottevillais font un effort pour participer individuellement à l'illumination.

La galette des rois a eu lieu le 19 janvier et réunissait une quarantaine de personnes du comité et des anciens pour un après midi agréable et sympathique.

Il n'y aura pas cette année de défilé de Carnaval. Cette manifestation paraissant s'essouffler il a été décidé de la supprimer. Par contre le comité donne une participation de 30 F par enfant de Sotteville à l'association de parents d'élèves pour Noël.

Le rallye pedestre, il aura lieu courant mai comme l'an dernier. C'est une activité de marche et de découverte de notre environnement qui ne nécessite pas une grande participation pour être réussie et appréciée des participants comme des organisateurs.

Le méchoui si la participation des dernières années est un peu moindre par rapport au début c'est une journée qui demande peu de préparation c'est pourquoi la majorité des participants à l'assemblée générale a décidé de la maintenir.

La chorale répète tous les vendredi soir à la salle communale ou à l'église. Attendez-vous à être conviés à une soirée chant au printemps ou au début de l'été ? enfin dès que ce sera prêt.

Pour le comité

T. Capelle

LA JOIE DE VIVRE

Tous les premiers mercredi de chaque mois nous nous réunissons à la salle communale. Le rendez-vous est à 14 H 30 après avoir pris le temps de se dire bonjour de discuter les uns les autres prendre des nouvelles des malades, chacun prend place. Les uns jouent à la belote les autres jouent à d'autres jeux suivant leur désir vers quatre heures nous avons le café ou autre chose suivant les goûts avec pâtisserie. Deux personnes du Club apportent le café et pâtisserie. Le tour de chacun revient à environ une fois par an.

L'an dernier nous avons fait deux lotos, l'un au mois d'avril et l'autre au mois d'octobre. Le mois de juin nous avons vendu des pochettes surprises. Nous avons eu un stand lors de la fête du comité de loisirs ce qui est très apprécié de tous.

Le 29 juin une sortie aux Alpes Mancelles, nous avons eu un petit déjeuner à Bourguenolles où nous avons visité un musée de la bicyclette de tous âges depuis sa création jusqu'à nos jours. Après nous avons repris la route pour notre destination où un bon repas nous attendait avant notre retour pour la Manche.

Le 8 août a eu lieu une sortie d'une demie journée au haras de Saint-Lô pour le défilé d'attelage. Au retour nous avons pris un casse-croûte à St Germain-sur-Ay.

En espérant que l'année 1992 nous donne autant de joie.

Le Président.

B I B L I O T H E Q U E

La bibliothèque fonctionne depuis mars 91. 86 personnes se sont inscrites. La B.C.P. met à notre disposition 500 volumes renouvelés 3 fois par an, et nous avons pu acheter avec les subventions 200 livres. parmi ces livres vous pouvez trouver des dictionnaires, encyclopédies (pour tous âges), romans, romans policiers, documentaires, histoire locale, bandes dessinées, biographies et de nombreux albums pour les enfants.

Grâce aux bénévoles, de nombreuses animations sont entreprises pour les enfants : animation lecture autour d'un livre, actuellement nous préparons la venue d'un auteur. Une histoire est racontée aux enfants qui participent sous forme de questions, dessins, danses autour de ce livre. Le but est de les amener à se poser des questions et à leur montrer le lien qui existe entre le livre et son auteur, celui-ci est bien une personne réelle qu'ils vont pouvoir rencontrer.

De plus, sur le temps scolaire, deux classes sont accueillies régulièrement par des personnes de la bibliothèque afin de partager les joies de la lecture.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 H à 15 H et le samedi de 14 H 30 à 15 H 30 ainsi que le 1er mercredi du mois pour le Club la Joie de Vivre.

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment et sont au prix de : - 10 F par an pour les enfants jusqu'à 16 ans et

- 20 F par an pour les adultes.

Le prêt des livres est gratuit.

Venez, nous serons heureux de vous accueillir et de vous faire visiter.

Une journée porte ouverte sera organisée le SAMEDI 28 MARS 1992 à l'occasion du premier anniversaire à partir de 14 H 30.